

États financiers

**Canadian Power and Sail Squadrons  
Escadrilles canadiennes de plaisance**

Pour l'exercice terminé le 30 juin  
2023

## **Table des matières**

**Reilly Back LLP**  
1, Brock Street W  
Uxbridge, ON L9P 1P6  
Tél : 905-852-0000  
Télécopieur : 866-262-0072

**REILLY | BACK**  
Chartered Professional Accountants

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Aux membres des Canadian Power and Sail Squadrons – Escadrilles canadiennes de plaisance**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers des Canadian Power and Sail Squadrons - Escadrilles canadiennes de plaisance, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2023, et l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2023, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) du Canada.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux ASNPO, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Reilly Back LLP  
Experts-comptables autorisés

Markham, Ontario  
XX octobre 2023

**Canadian Power and Sail Squadrons**  
**Escadrilles canadiennes de plaisance**

Bilan

Au 30 juin 2023

|   | 2023       | 2022         |
|---|------------|--------------|
| <b>Actif</b>  |            |              |
| Actifs courants   |            |              |
| Encaisse et équivalents de trésorerie (note 3)                      | 157 825 \$ | 541 666 \$   |
| Comptes débiteurs, net (note 4)                                     | 9 505      | 52 116       |
| Taxe de vente à recevoir  | 13 485     | 10 910       |
| Placements à court terme (note 5)                                   | 263 000    | 300 000      |
| Inventaire  | 48 729     | 77 843       |
| Frais payés d'avance  | 26 295     | 50 501       |
|   | 518 829    | 1 033 036    |
| Placements (note 5)   | 60 000     | 110 000      |
| Actifs incorporels (note 6)   | 81 130     | 40 324       |
| Immobilisations (note 7)  | 315 202    | 373 813      |
|   | 975 171 \$ | 1 557 173 \$ |
| <b>Passif</b>   |            |              |
| À court terme   |            |              |
| Comptes créditeurs et charges à payer (note 8)                      | 308 676 \$ | 343 006 \$   |
| Portion actuelle des apports reportés (note 9)                      | 97 723     | 61 000       |
| Prêt du Compte d'urgence pour les entreprises du Canada (note 10))  | 30 000     | -            |
|   | 436 399    | 404 006      |
| Apports reportés (note 9)   | 109 786    | 267 286      |
| Prêt du compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (note 10) | -          | 30 000       |
|   | 546 185    | 701 292      |
| <b>Actif net</b>  |            |              |
| Investis en immobilisations   | 315 202    | 373 813      |
| Disponible sans restriction   | 113 784    | 482 068      |
|   | 428 986    | 855 881      |
|   | 975 171 \$ | 1 557 173 \$ |

Approuvé au nom du conseil d'administration :

« Lise Blais-Huot »

Peter Bolton, NS, Commandante en chef

« Nigel Stafford »

Nigel Stafford, NJ, Officier national aux finances

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**Canadian Power and Sail Squadrons**  
**Escadrilles canadiennes de plaisance**

État des opérations

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

|   | 2022                       | 2021                       |
|---|----------------------------|----------------------------|
| <b>Recettes</b>   |                            |                            |
| Matériel pédagogique et matériel connexe  | 926 543 \$                 | 761 177 \$                 |
| Frais d'inscription et cotisations  | 288 959                    | 284 632                    |
| Insignes et articles divers de revente  | 20 591                     | 24 139                     |
| Autres frais et redevances (notes 9 et 11)  | 169 383                    | 132 838                    |
| Projets de contribution   | 107 845                    | 90 159                     |
| Revenus de placements   | 10 057                     | 22 171                     |
| Dons  | 123 566                    | 161 507                    |
|   | <u>1 642 926</u>           | <u>1 464 509</u>           |
| <b>Dépenses</b>   |                            |                            |
| Matériel de cours, insignes et articles divers de revente (note 6)                    | 153 840                    | 150 866                    |
| Commandant en chef  | 3 734                      | 2 428                      |
| Département exécutif  | 203 964                    | 28 751                     |
| Département de la formation   | 41 750                     | 24 841                     |
| Département administratif   | 96 022                     | 65 388                     |
| Secrétariat   | -                          | 5 244                      |
| Département des finances  | 23 124                     | 432                        |
| Comités nationaux   | -                          | 19                         |
| Publications « Le Hublot » et « The Port Hole »                                       | 12 997                     | 37 691                     |
| Bureau national (note 12)   | 1 379 571                  | 1 378 711                  |
| Marketing   | 154 819                    | 78 164                     |
|   | <u>2 069 821</u>           | <u>1 772 535</u>           |
| <b>(Déficit) excédent des recettes sur les dépenses avant les éléments ci-dessous</b> | <b>(426 895)</b>           | <b>(308 026)</b>           |
| Aide gouvernementale – Subvention salariale d'urgence du Canada                       | -                          | 26 871                     |
| <b>Déficit des recettes sur les dépenses</b>  | <b><u>(426 895) \$</u></b> | <b><u>(281 155) \$</u></b> |

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**Canadian Power and Sail Squadrons**  
**Escadrilles canadiennes de plaisance**

État de variations de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

|  | Investi           | Disponible       | Total            | Total            |
|--|-------------------|------------------|------------------|------------------|
|  | Immobilisations   | sans             | 2023             | 2022             |
|  | et équipement     | restriction      |                  |                  |
| <b>Solde au début de l'exercice</b>          | 373 813\$         | 482 068\$        | 855 881          | 1 137 036\$      |
| <b>Déficit des recettes sur les dépenses</b> | (174 436)         | (252 409)        | (426 895)        | (281 155)        |
| <b>Investissements en immobilisations</b>    | 115 875\$         | 115 875\$        | -                | -                |
| <b>Solde à la fin de l'exercice</b>          | <u>315 202 \$</u> | <u>113 784\$</u> | <u>428 966\$</u> | <u>855 881\$</u> |

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

**Canadian Power and Sail Squadrons**  
**Escadrilles canadiennes de plaisance**

État des flux de trésorerie  
 Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

|   | 2023              | 2022              |
|---|-------------------|-------------------|
| <b>Activités d'exploitation</b>   |                   |                   |
| Déficit des recettes sur les dépenses                                   | (426 895) \$      | (281 155) \$      |
| Ajustements aux postes qui n'affectent pas l'encaisse                   |                   |                   |
| Amortissement des immobilisations (notes 7 et 12)                       | 174 486           | 135 862           |
| Amortissement des actifs incorporels (note 6)                           | 49 622            | 57 552            |
|   | <u>(202 787)</u>  | <u>(87 741)</u>   |
| Variation des soldes des fonds de roulement sans mouvement de fonds     |                   |                   |
| Comptes débiteurs   | 42 611            | 6 839             |
| Taxe de vente à recevoir  | (2 575)           | 1 661             |
| Inventaire  | 29 114            | (15 675)          |
| Frais payés d'avance  | 24 208            | (2 287)           |
| Comptes créditeurs et charges à payer                                   | (34 330)          | (99 056)          |
|   | <u>(143 761)</u>  | <u>(196 259)</u>  |
| <b>Activités d'investissements</b>                                      |                   |                   |
| Achat d'immobilisations incorporelles                                   | (90 428)          | -                 |
| Achat d'immobilisations corporelles                                     | (115 303)         | -                 |
| Produits de la vente de placements                                      | 87 000            | 150 000           |
|   | <u>(119 303)</u>  | <u>150 000</u>    |
| <b>Activités de financement</b>   |                   |                   |
| Produits sur les apports reportés                                       | 120 777           | 39 000            |
| Produits de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition | -                 | (9 465)           |
|   | <u>120 777</u>    | <u>29 535</u>     |
| <b>Diminution de l'encaisse et des équivalents de trésorerie</b>        | <u>(383 841)</u>  | <u>(16 724)</u>   |
| <b>Encaisse et équivalents de trésorerie (note 3), début</b>            | <u>541 666</u>    | <u>558 390</u>    |
| <b>Encaisse et équivalents de trésorerie (note 3), fin</b>              | <u>157 825 \$</u> | <u>541 666 \$</u> |

Les notes ci-jointes font partie intégrante de ces états financiers.

## **Canadian Power and Sail Squadrons Escadrilles canadiennes de plaisance**

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

---

### **1. Nature des opérations**

Les Canadian Power and Sail Squadrons - Escadrilles canadiennes de plaisance « CPS-ECP » ont été constituées en corporation sans capital-actions le 3 novembre 1947 en vertu de la Loi sur les corporations canadiennes. Le 15 juillet 2014, les CPS-ECP ont remplacé leurs lettres patentes originales et leurs règlements administratifs connexes par un certificat de prorogation et de nouveaux règlements, conformant à la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. En accord avec les dispositions de la section 149 de la Loi de l'impôt sur le revenu, la corporation est exempte d'impôt.

Les CPS-ECP sont une communauté de plaisanciers engagés et expérimentés qui inspire les autres à adopter une attitude sécuritaire à l'égard de la navigation de plaisance par l'éducation et la formation. La mission des CPS-ECP pour atteindre cette vision est la suivante : enseigner les pratiques nautiques sécuritaires et les bonnes techniques de navigation; promouvoir la sécurité des plaisanciers en créant une éthique de sécurité nautique; faire avancer la cause de la sécurité nautique en collaboration avec d'autres ministères et organisations; maintenir la force de notre communauté de membres et de bénévoles par une interaction sociale continue.

### **2. Conventions comptables**

#### **a) Règles comptables de base et présentation**

Ces états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL).

#### **b) Comptabilisation des revenus**

Les CPS-ECP appliquent la méthode comptable du report des dons. Les dons affectés sont comptabilisés comme recettes dans l'exercice financier au cours duquel les dépenses qui y sont liées sont engagées. Les dons non affectés sont comptabilisés comme recettes reçues ou à recevoir si le montant peut être raisonnablement estimé et le recouvrement peut être raisonnablement assuré.

Les revenus du matériel de cours, du matériel pédagogique, des insignes et des articles divers de revente sont comptabilisés lorsque les services sont fournis ou lorsque la marchandise est envoyée et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les droits d'entrée et les cotisations des membres et le revenu des redevances et des droits sont reconnus sur une base annuelle conformément à l'exercice de l'activité respective. Le revenu du programme de contributions est comptabilisé annuellement pour l'exercice au cours duquel l'activité a lieu. Le revenu provenant des placements est comptabilisé au moment de l'acquisition. Le revenu provenant des dons est comptabilisé dans l'année de la réception des dons.

#### **c) Instruments financiers**

Les instruments financiers sont évalués à leur juste valeur au moment de l'acquisition ou de l'émission. Tous les placements dans les actions, fonds du marché monétaire, obligations et certificats de placement garanti sont comptabilisés au coût amorti. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût ou au coût amorti moins la baisse de valeur, le cas échéant.

Les actifs financiers sont soumis à un test de dépréciation lorsque des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Les coûts de transaction pour l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont engagés pour les éléments réévalués à leur juste valeur à la date du bilan et facturés à l'instrument financier dans le cas de ceux évalués au coût amorti.

## **2. Conventions comptables (suite)**

### **d) Utilisation des estimations**

La préparation des états financiers en conformité aux normes comptables pour les organismes sans but lucratif exige que les gestionnaires fassent des estimations et des hypothèses qui ont un effet sur le montant déclaré de l'actif et du passif, la divulgation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des recettes et des dépenses pendant l'exercice financier. De par leur nature, ces estimations font l'objet d'une incertitude relative à la mesure. L'effet de changements dans de telles estimations sur les états financiers dans les périodes futures pourrait être significatif. Les comptes touchés par les estimations dans les présents états financiers sont les dépréciations de stocks, les taux d'amortissement des immobilisations, les dépréciations des immobilisations, les taux d'amortissement des actifs incorporels, les dépréciations des actifs incorporels, les ajustements et l'amortissement des apports reportés. Les différences importantes sont reflétées au cours de l'exercice.

### **e) Encaisse et équivalents de trésorerie**

L'encaisse et les équivalents de trésorerie consistent en des sommes d'argent, des soldes bancaires, des certificats de placement garanti (CPG) et des instruments de marché monétaire en dépôt auprès des institutions financières des CPS-ECP et dont les dates d'échéance originales tombent au plus tard trois mois après la date d'acquisition.

### **f) Inventaire**

L'inventaire est évalué au moindre du coût d'achat ou de la valeur nette de réalisation et est affecté au matériel de cours, aux insignes et aux articles divers de revente. Le coût d'achat étant basé sur la moyenne pondérée.

### **g) Immobilisations sous contrats de location-acquisition**

Les actifs sous contrats de location-acquisition sont comptabilisés au prix coûtant. L'organisation utilise la méthode de l'amortissement linéaire à l'aide des moyens suivants à des taux visant à amortir le coût des immobilisations sous contrats de location-acquisition sur leur durée de vie utile estimative. La moitié des amortissements de l'année sont comptabilisés dans l'année d'acquisition. Le taux et la méthode d'amortissement annuels sont les suivants :

|  |          |
|--|----------|
| Matériel informatique en vertu de contrats de location-acquisition | 5 années |
|--|----------|

### **h) Immobilisations**

Les immobilisations et l'équipement sont comptabilisés au coût, moins les dons applicables et l'amortissement cumulé, à l'exception des terrains qui sont comptabilisés au coût. L'amortissement est calculé sur la base de l'amortissement linéaire après que l'actif est mis en service, avec la règle de la demi-année dans l'année d'acquisition, au cours des périodes suivantes :

|                         |           |
|-------------------------|-----------|
| Bâtiment                | 40 années |
| Équipement informatique | 5 années  |

Logiciels  
Mobilier et équipement  
Systèmes d'information

1 année  
5 années  
5 années

## Canadian Power and Sail Squadrons Escadrilles canadiennes de plaisance

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2023

---

### 2. Conventions comptables (suite)

#### i) Actifs incorporels

Les CPS-ECP inscrivent à l'actif les coûts du développement de la formation lorsque la direction juge que la formation produira des avantages et que tous les critères de la capitalisation sont satisfaits. Les actifs incorporels sont amortis en fonction de leur vie utile au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire lorsqu'ils sont utilisés, avec la règle de la demi-année au cours de l'année de la première utilisation. Ces actifs sont soumis à un test de dépréciation si des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable est supérieure à la juste valeur. Le test de dépréciation consiste en la comparaison de la juste valeur des actifs non amortis avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable est supérieure à la juste valeur, une perte de valeur est comptabilisée pour un montant égal à l'excédent.

#### j) Dépréciation d'actif

Les CPS-ECP effectuent un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable des actifs pourrait ne pas être recouvrable. La recouvrabilité est évaluée en comparant la valeur comptable aux futurs flux de trésorerie nets projetés des actifs à long terme devant être générés par leur utilisation directe et de la cession éventuelle. Quand un test de dépréciation indique que la valeur comptable d'un actif n'est pas recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée dans la mesure où la valeur comptable excède sa juste valeur.

### 3. Liquidités

|                         | <u>2023</u>       | <u>2022</u>       |
|-------------------------|-------------------|-------------------|
| Liquidités              | 136 491 \$        | 362 044 \$        |
| Compte de placement BMO | <u>21 825</u>     | <u>179 621</u>    |
|                         | <u>157 825 \$</u> | <u>541 666 \$</u> |

Les CPS-ECP disposent d'une ligne de crédit de 300 000 \$, garantie par des dépôts à terme de CPG détenus auprès de la BMO. Cette ligne de crédit est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel majoré de 1,35 %. Les intérêts sont calculés mensuellement à terme échu et payables mensuellement le dernier jour de chaque mois. Le taux préférentiel au 30 juin 2023 est de 6,95 %. Au 30 juin 2023, CPS-ECP a utilisé 0 \$ (2022 - 0 \$) de cette facilité.

#### 4. Comptes débiteurs

|                                   | 2023            | 2022             |
|-----------------------------------|-----------------|------------------|
| À verser par les escadrilles      | - \$            | 63 324 \$        |
| Autre                             | 9 505           | 20 002           |
| Provision pour créances douteuses | -               | (31 210)         |
|                                   | <u>9 505 \$</u> | <u>52 116 \$</u> |

#### 5. Placements

|  | 2023              | 2022              |
|--|-------------------|-------------------|
| Certificats de placement garanti, de 1,90% à 5,05%, qui arriveront à échéance du 9 Novembre 2023 au 16 mai 2025, évalués au coût | 323 000 \$        | 410 000 \$        |
| Partie à court terme, évaluée au coût  | (263 000)         | (110 000)         |
|  | <u>110 000 \$</u> | <u>160 000 \$</u> |

|  | 2023             | 2022             |
|--|------------------|------------------|
| Coûts reportés de développement de la formation et de l'entreprise   | 288 846 \$       | 198 418 \$       |
| Amortissements cumulés   | (207 716)        | (158 094)        |
| Coûts reportés de développement de la formation et de l'entreprise, net  | <u>81 130 \$</u> | <u>40 324 \$</u> |
| Amortissement des actifs incorporels dans le matériel de cours, les insignes et les articles divers de revente | <u>49 622 \$</u> | <u>57 553 \$</u> |

|   | 2023                |                           | 2022              |                   |
|---|---------------------|---------------------------|-------------------|-------------------|
|   | Coût                | Amortissement<br>accumulé | Net               | Net               |
| Immobilisations sous contrats de location-acquisition (note 10) | 29 866 \$           | (26 879) \$               | 2 987 \$          | 8 960 \$          |
| Terrain   | 14 021              | -                         | 14 021            | 14 021            |
| Bâtiments   | 338 585             | (292 801)                 | 45 784            | 54 249            |
| Ordinateurs   | 157 512             | (155 468)                 | 2 044             | 3 731             |
| Mobilier et équipement  | 89 934              | (89 934)                  | -                 | 4 324             |
| Systèmes d'information (note 9)                                 | 692 929             | (442 563)                 | 250 366           | 288 528           |
|   | <u>1 322 847 \$</u> | <u>(1 007 645) \$</u>     | <u>315 202 \$</u> | <u>373 813 \$</u> |

#### 8. Comptes créditeurs et charges à payer

| 2023 | 2022 |
|------|------|
|------|------|

|  |                   |                   |
|--|-------------------|-------------------|
| Payables aux escadrilles et aux affiliés | 152 572 \$        | 216 522 \$        |
| Autre                                    | <u>156 104</u>    | <u>126 484</u>    |
|  | <u>308 676 \$</u> | <u>343 006 \$</u> |

## 9. Apports reportés

Les apports reportés représentent des sommes non dépensées qui sont affectées aux conférences annuelles futures, aux programmes de formation, aux immobilisations et aux actifs incorporels. Pendant l'exercice 2023, les CPS-ECP ont reçu 25 000 \$ (2022 - 100 000 \$) de la Fondation des Escadrilles canadiennes de plaisance (Fondation des ECP). Les fonds reçus pendant l'exercice 2022 ont été réservés pour des investissements dans les cours de Carte de conducteur d'embarcation de plaisance (CCEP) en ligne. L'apport reporté de la Fondation des ECP a été comptabilisé dans les revenus sur la durée de vie des systèmes d'information. Lors de l'exercice 2023, 145 777 \$ (2022 - 61 000\$) ont été comptabilisés dans les revenus dans la catégorie « Autres frais et redevances ». La variation du solde annuel des apports reportés pour l'exercice est la suivante :

|                          | 2023              | 2022              |
|--------------------------|-------------------|-------------------|
| Solde                    | 207 509 \$        | 328 286 \$        |
| Moins : portion actuelle | <u>(97 723)</u>   | <u>(61 000)</u>   |
| Portion à long terme     | <u>109 786 \$</u> | <u>267 286 \$</u> |

## 10. Prêt d'urgence pour compte d'entreprise au Canada

Au cours de l'exercice 2021, CPS-ECP a reçu un prêt de 40 000 \$ du Compte d'urgence pour les entreprises du Canada (CUEC) de la Banque de Montréal en vertu des mesures de relance COVID-19 du gouvernement fédéral. Au 30 juin 2023, le solde du prêt CUEC était de 30 000 \$ (2022 - 30 000 \$), ne portait pas d'intérêt et était exigible le 18 janvier 2024. Un montant de 10 000 dollars du solde initial du prêt est susceptible de faire l'objet d'une renonciation en vertu des conditions du prêt de la CUEC et a été précédemment comptabilisé dans les recettes sous la rubrique " Autres frais et charges ". S'il n'est pas remboursé au 18 janvier 2024, le solde se transforme en un prêt à terme assorti d'un taux d'intérêt fixe de 5 % et doit être entièrement remboursé au plus tard le 31 décembre 2026.

## 11. Dépenses du Bureau national

|  | 2023       | 2022       |
|--|------------|------------|
| Amortissement                              | 174 487 \$ | 135 862 \$ |
| Créances irrécouvrables                    | (31 210)   | 1 275      |
| Frais bancaires                            | 38 101     | 45 402     |
| Dépenses générales                         | 89 367     | 98 782     |
| Entretien de l'immeuble du Bureau national | 57 966     | 22 695     |
| Assurances                                 | 38 331     | 36 714     |

|  |                     |                     |
|--|---------------------|---------------------|
| Gestion des membres (dossiers et fournitures)    | 4 209               | 10 164              |
| Salaires et avantages sociaux des employés       | 802 948             | 772 520             |
| Papeterie, impression et poste et frais de poste | 34 563              | 39 301              |
| Entretien et hébergement du système informatique | 156 721             | 199 902             |
| Téléphone  | <u>14 088</u>       | <u>16 092</u>       |
|  | <u>1 379 571 \$</u> | <u>1 378 711 \$</u> |

## 12. Instruments financiers

Les opérations sur les instruments financiers peuvent entraîner une entité à assumer ou transférer à un tiers un ou plusieurs des risques financiers décrits ci-dessous. Les informations requises fournissent des informations qui aident les utilisateurs des états financiers à évaluer l'ampleur du risque lié aux instruments financiers.

### a) Juste valeur

La juste valeur des actifs financiers courants et des passifs financiers courants se rapproche de leur valeur comptable compte tenu de leur brève échéance. La juste valeur des passifs financiers à long terme se rapproche de leur valeur comptable, selon la présomption que les CPS-ECP sont en situation de continuité et qu'elles sont en mesure d'avoir remboursé l'intégralité de leur dette et de remplir leurs engagements.

### b) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et de ce fait entraîne une perte financière pour l'autre partie. Les CPS-ECP sont exposées au risque de crédit découlant de la possibilité qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations; s'il y a une concentration de transactions avec la même partie ou concentration d'obligations financières ayant des caractéristiques économiques similaires et qui seraient affectées de la même façon par des changements de la conjoncture économique. Les instruments financiers des CPS-ECP qui sont exposés à des concentrations du risque de crédit ont trait principalement à l'encaisse et aux équivalents de trésorerie ainsi qu'aux placements à court et à long terme. Les CPSECP réduisent l'exposition à ce risque en conservant leur encaisse et leurs placements dans une grande banque et auprès d'un courtier de bonne réputation.

### c) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque de variation de la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier en raison de la variation des taux d'intérêt du marché. Les CPS-ECP sont exposés au risque de taux d'intérêt découlant de la possibilité que les fluctuations des taux d'intérêt nuisent à la valeur des placements en titres à revenu fixe.

## 13. Événements postérieurs à la date de clôture

Après la clôture de l'exercice, en juillet 2023, les CPS-ECP ont cédé le terrain et le bâtiment pour un produit brut de 4 050 000 \$. Le Conseil a l'intention d'utiliser une partie du produit afin de satisfaire la dette envers les escadrilles.